VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

GROSSE LÉSIONS DANS LA BOUCHE (MORSURE SOUS MDMA)

Par Altix Postée le 09/04/2021 12:48

Bonjour, Il y a une semaine, j'ai fait ma première expérience de prise de MDMA. Les choses ont dérapé, et on m'a donné une dose trop importante, surtout pour une première fois. La semaine qui a suivi a été longue, mais le sujet que je veux aborder ici concerne les lésions que j'ai à l'intérieur de la bouche. Vu que je ne controlais pas du tout au moment de la montée, je me suis mordu extrêmement fort l'intérieur des joues, à en perdre des lambeaux de peau... Depuis j'ai vraiment très mal, je ne peux rien manger ni boire sans que ça me lance très fort, j'ai mal quand je souris, quand je baille, quand je suis couchée... Ça me réveille la nuit car j'ai la bouche qui s'assèche... Le seul point positif c'est que ça me fait moins fumer de cigarettes...! J'ai maintenant de chaque côté de la bouche une grosse cloque/ligne blanche entourée de rouge, j'ai fait des bains de bouche mais ça brûle bcp trop, et maintenant je commence à avoir mal à la mâchoire... Je sais qu'on va me conseiller d'aller chez un médecin, mais je ne peux pas j'ai trop honte. S'il vous plaît aidez moi, j'aimerais savoir combien de temps cela peut mettre à cicatriser ? Est-ce que c'est déjà arrivé à quelqu'un ? Quels sont les risques ? Par avance merci...

Mise en ligne le 09/04/2021

Bonjour,

A la lecture de votre message vous semblez souhaiter vous adresser à d'autres usagers, hors vous êtes là sur un espace de « questions/réponses » en lien avec des professionnels. Nous vous joignons le lien du « forum » de notre site mais nous permettons cependant de répondre à votre question.

Ainsi que vous l'évoquez dans votre message nous ne pouvons que vous conseiller de vous rapprocher d'un professionnel de soins car la description de vos lésions est préoccupante. A notre connaissance les risques sont que la plaie évolue en surinfection, la durée de cicatrisation va dépendre des soins prodigués.

Les professionnels de soins sont là pour écouter, aider, poser un diagnostic, prescrire un traitement, soigné, en aucun cas pour juger le patient. Vous pouvez vous rassurer, un cabinet médical n'est pas un tribunal et il peut être salutaire de laisser la pudeur, la honte ou la hantise d'être sermonnée dans la salle d'attente. D'autre part les médecins sont soumis au secret médical.

Si vous éprouvez une réticence à vous rapprocher de votre médecin généraliste, vous avez la possibilité d'aller en voir un autre (vous serez moins bien remboursée de la consultation) ou encore de vous rendre aux urgences.

Nous vous encourageons à prendre soin de vous

Bien cordialement

En savoir plus :

- Forums Drogues info service